

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
- 1 exemplaire au Maire

Annexe 4 - CONSEIL D'ÉCOLE**PROCÈS-VERBAL****RÉUNION du mardi 09 novembre 2023 (17h30-19h30)**

NOM	PRÉSENT-E	EXCUSÉ-E	
Directeur de l'école - Président : Christian ELY	x		
Enseignants de l'école			
Clémence DUPRAZ (80%)	x		
Caroline MEYNIAC	x		
Marie-Laure PASCAL		x	
Camille PEYRUCHAUD	x		
Jérémie CHAUVIERE	x		
Julia GRZANKA	x		
Alexandrine TURC	x		
Franz GIAMMATTEI	x		
Catherine MOLLARD	x		
Damaris CICLET (50%)	x		
Delphine BERTON	x		
Justine PACCARD		x	
Thomas CLEMENCON (75%)	x		
Carla DI FONZO	x		
Sarah PONCET (en remplacement de Mme PACCARD)	x		
Lauriane BEAUFILS (en remplacement de Mme PASCAL)	x		
Emeline LEFRANC (complément de temps partiel de Mme CICLET)		x	
Léa CARTIER (complément de temps partiel de Mme DUPRAZ)		x	
Carine MERLE (complément de temps partiel de M. CLEMENCON)		x	
Rémi MARTIN (TR)		x	
Jean-Paul VACHERAT (TR)		x	
Représentants des parents d'élèves titulaires			suppléants assurant un remplacement
RukiyeTARTIK (présidente APEL)	x		Fanny FRANCISCO
Marylin SAVOYET	x		Elodie MANGIONE
Amandine BOURGEY		x	Sylvia COSTET
Manuel RICARD	x		Majda DALIL ESSAKALI
Anne-Sophie JOUANNEAU		x	Cindy MACHOT
Sandra CHAVES	x		Yoann VIGOURET
Céline BURILLON	x		Lucie KUNTZ
Farida RABAH	x		Daniela QUEIROGA
Gaëlle DI GENNARO		x	
Assia HAMZAOUI	x		
Virginie GUICHARD	x		
Sabine SENZANI		x	
Sylvie MESSEGUEM	x		
Caroline SCATIGNO		x	
Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme Béatrice BOSSENEC		x	
Maire de la Commune ou son représentant :			
Conseiller Municipal : M. Daniel BESSIRON	x		
Délégué(e) Départemental(e) de l'Éducation Nationale :			
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. : Mme Florence LACOURT (enseignante « E »)			
Psy EN : Mme Chloé YIN		x	
Médecin scolaire : M. Clément BOGUET		x	
Infirmière scolaire : Mme Anne NOEL		x	
Assistante sociale :			
Enseignante UPE2A : Mme Eloïse BARON		x	
Enseignant de l'E.L.C.O. : M. Anis TLILI		x	
Personne invitée :			
Mme Christine CASCALES - ETAPS	x		
M. Jérémie MATRAY - ETAPS		x	

TITRE ET DÉVELOPPEMENT

ORDRE DU JOUR

- Le conseil d'école :

- Fonctionnement de l'école :

1. Présentation des nouveaux enseignants / Autres personnels dans l'école : AESH, remplaçants, intervenants agréés (ETAPS, musique).
2. Répartition des élèves par classe et par niveau.
3. Règlement intérieur de l'école (à voter)
4. Service d'accueil lors des grèves.
5. Travaux réalisés et à prévoir.

- Le projet d'école

1. Les différentes actions pédagogiques pour l'année (dont avis du conseil pour les classes transplantées prévues au printemps).
2. Les dispositifs de la Loi de refondation (Evaluations CP, CE1, CM1, APC, stages).
3. Continuité pédagogique en cas d'absence (absence d'enseignant-e non remplacée par exemple)
4. Éducation à la sexualité.
5. EILE

- Sécurité et climat scolaire :

1. Enquête de climat scolaire et enquête harcèlement scolaire.
2. Vigipirate : rappel des consignes de sécurité.
3. Présentation du PPMS et Exercices : évacuation incendie en septembre, exercice intrusion/attentat en octobre.

Questions des parents qui n'auraient pas trouvé de réponses lors du déroulé du conseil.

1. ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

1.1 Répartitions pédagogiques

L'école élémentaire Paul LANGEVIN compte 13 classes + un dispositif ULIS / 313 élèves et la répartition pour l'année 2023-2024 est la suivante :

CP : 61 / CE1 : 59 / CE2 : 63 / CM1 : 54 / CM2 : 76 / Regroupement ULIS : 12 (répartis dans les classes précédentes)

Pour l'année scolaire 2024-2025, projection de 295 élèves avec 54 entrées en CP seulement pour 76 départs en 6°.

- Directeur :

M. Christian ELY (chargé de direction à 100%)

- Enseignants :

CP-A Mme Clémence DUPRAZ (80%) et Mme Léa CARTIER (20%)
CP-B Mme Justine PACCARD (remplacée par Mme Sarah PONCET)
CP-C Mme Alexandrine TURC
CE1-A Mme Marie-Laure PASCAL / (remplacée par Mme Lauriane BEAUFILS)
CE1-B Mme Damaris CICLET (50%) et Mme Emeline LEFRANC (50%)
CE1-CE2 Mme Caroline MEYNIAC
CE2-A Mme Julia GRZANKA
CE2-B Mme Camille PEYRUCHAUD
CM1-A Mme Catherine MOLLARD
CM1-B M. Franz GIAMMATTEI
CM2-A Mme Delphine BERTON
CM2-B M. Jérémie CHAUVIERE
CM2-C Mme Carla DI FONZO
ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) M. CLEMENCON (75%) et Mme Carine MERLE (25%)

1.2 ASH (adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés) : M. Christian ACHARD est référent de scolarité (pour le suivi des élèves en situation de handicap). Il participe aux ESS (Équipe de Suivi de Scolarité).

L'école fait partie du PIAL 1 d'ECHIROLLES (PIAL = Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisés). Nous avons 98h pour les ASH-i affectées à l'école par le PIAL pour un total de 114h notifiées aux élèves. Une répartition des moyens a été effectuée afin que tous les élèves notifiés aient un accompagnement. Trois notifications de 12h ont été ajoutées entre temps. Il manque à ce jour 52h d'accompagnement (environ 2 postes et demi).

En ULIS 54h notifiées (1 AESH-i maximum sur l'ULIS, soit 24h). Mme Emma PERRIER est nommée sur le dispositif depuis le 7 novembre. Des entretiens ont été menés par le PIAL et des recrutements d'AESH sont en cours.

AESH : Mmes Nathalie BOUSBOA (AESH-co), Soraya EL HADRAOUI, Sylvie BARD, Béatrice MILLIEX, Michelle DOMINIQUE, Manelle BEN RABEH et Emma PERRIER. Pas de remplacement prévu en cas d'absence.

1.3 UPE2A (UPE2A : Unité Pédagogique pour Enfants Allophones Arrivants) : Mme Éloïse BARON, enseignante « UPE2A », intervient pour aider les enfants allophones nouvellement arrivés en France. Un élève concerné cette année en CM1. Mme BARON est en arrêt de travail actuellement et non remplacée.

1.4 RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés) :

Aide indirecte : le personnel intervient auprès des enseignants pour du conseil

- Mme Chloé YIN : psychologue de l'Éducation Nationale.

- Mme Stéphanie DELFOSSE (enseignante « E » - aide à dominante pédagogique).

Ses objectifs :

○ la prévention des difficultés scolaires

○ l'aide à l'élève dans :

- l'amélioration de ses capacités

- la maîtrise de ses outils et de ses méthodes de travail

- la prise de conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite

- le transfert de sa réussite en classe

Cette enseignante spécialisée intervient sur un réseau de plusieurs écoles. Elle réalise des aides directes auprès des élèves des REP et REP+ et apporte une expertise et une aide indirecte pour les autres écoles (dont Langevin).

Le RASED fait partie du Pôle Ressources (structure mobilisée lorsque tout ce qui était possible de mettre en place au sein de la classe ne suffit pas).

22 élèves sont sous PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) suite à une notification par la MDA (Maison De l'Autonomie) dont 12 en ULIS.

9 élèves sont sous PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pour raisons médicales.

Un élève bénéficie du dispositif UPE2A cette année.

1.5 : Cours EILE (Enseignements Internationaux de Langues Étrangères) : Début des cours de langue arabe à partir du 13 novembre prochain avec M. Anis TLILI. Une séance par semaine, de 16h00 à 18h00 les jeudis. 29 élèves pré-inscrits. M. TLILI indique ne pouvoir en prendre que 25 au maximum. Le lien sera à faire avec les services périscolaires puisque certains élèves sont actuellement déjà inscrits pour le trimestre dans des ateliers du soir. M. TLILI devra veiller à terminer ses cours de manière à ce que le personnel municipal puisse fermer l'école comme prévu à 18h00.

1.6 Personnels municipaux :

Mme CASCALES Christine et M. MATRAY Jérémie, ETAPS.

Mme Ryme NICOLUSSI-BENKORBAA, intervenante en musique en C2 (de septembre à juin, une semaine sur deux).

Cycle 3 : parcours « branchez vos stylos » - créations musicales via ordinateur (musique et paroles) – Céline Dumas (chant) et Arthuro (musique) – Interventions en trois temps pour les classes de cycle 3.

2. ORGANISATION INTERNE DU CONSEIL D'ÉCOLE

2.1 Résultat des élections

495 inscrits - 247 votants - 242 exprimés – 49,90 % de participation.

Liste d'association locale non affiliée (APEL) élue.

L'école remercie les parents qui ont contribué à l'organisation de ces élections ainsi que tous les parents élus pour leur investissement dans la vie de l'école et leur souhaite la bienvenue. Le guide des parents délégués est présenté.

Rappel : les élections se font uniquement par correspondance (vote à l'unanimité lors du conseil du 08-06-2021).

2.3 Règlement intérieur du conseil d'école.

Le règlement est lu, commenté et voté à l'unanimité.

3. RÉGLEMENT intérieur de L'ÉCOLE

Le règlement qui avait été transmis et étudié par tous les membres du conseil n'a pas été voté. Une commission composée de parents et d'enseignant-es sera constituée et se réunira afin de co-construire un document qui sera voté lors du deuxième conseil. En attendant, le règlement 22-23 modifié sera appliqué. Il sera joint à ce compte-rendu, avec ses différentes annexes. *Il sera disponible au bureau du directeur et transmis aux familles via « Educartable ».* Une version adaptée sera remise et expliquée par les enseignant-es à tous les élèves. La charte de la laïcité est annexée. La charte informatique et Internet sera également distribuée aux élèves prochainement et annexée, ainsi que la charte du parent accompagnateur.

Une enquête de climat scolaire va être effectuée au sein de l'école (personnels, familles et élèves). Les parents délégués volontaires pourront participer s'ils le souhaitent afin de coconstruire un questionnaire à destination des familles du groupe scolaire (conjointement avec la maternelle).

4. INFORMATION et ACCUEIL

4.1 En cas de grève :

Rappel des devoirs et obligations des différents partenaires :

- Si le taux de grévistes (enseignants devant élèves) est inférieur à 25 %, l'éducation nationale (et de fait, l'école) s'organise pour accueillir les élèves des enseignants grévistes.
- Si le taux de gréviste est égal ou supérieur à 25 %, l'école n'accueille pas les élèves des enseignants grévistes. Ces derniers doivent indiquer à leur employeur 48h à l'avance leur intention de faire grève afin de permettre aux communes d'organiser un service minimum d'accueil. Chaque enseignant informe à l'avance (une semaine au moins lorsque cela est possible) les parents à des fins d'organisation familiale. Les employés municipaux ne sont pas tenus de se déclarer gréviste à l'avance et il peut y avoir des annulations de cantine ou d'accueils périscolaires la veille ou le matin même du jour concerné.

4.2 Départ à la cantine :

Les listes de présences sont accessibles pour les enseignant-es sur le serveur municipal. Ils et elles veilleront à les laisser disponibles en cas d'absence pour un-e remplaçant-e. Des animateurs et animatrices récupèrent les élèves du 1^{er} service directement en classe pour les cycles 3. En cycle 2, les élèves sont récupérés en CP directement en classe. Les autres élèves descendent et sont attendus au rez-de-chaussée, sous le préau couvert.

Pour les activités / l'accueil du soir, les élèves sont appelés en classe par les enseignant-es. Toutes les listes sont également accessibles sous chaque préau (pour vérification ou en cas de répartition des élèves lors de l'absence d'un-e enseignant-e).

Seules les listes sont à prendre en compte (exemple : un enfant inscrit sur la liste ne peut pas partir sans indication des responsables légaux via Educartable par exemple). Il est du devoir des enseignant-es de vérifier ces listes et de ne pas laisser sortir un élève qui serait inscrit à une activité périscolaire. Il appartient aux familles de prévenir dès que possible les services municipaux et les enseignant-es de tout changement.

5. TRAVAUX

- Garage à vélo : grande réussite (équipement utilisé dès les premiers jours par les élèves et les enseignants, très apprécié de tous les utilisateurs et utilisatrices). Trois écoles ont été équipées cette année avec le même type d'installation.
- Élévateur PMR ayant des problèmes récurrents. Changement de société pour l'entretien des ascenseurs de la ville.
- Travaux en urgence sur les réseaux de chauffage, réalisés durant les vacances d'octobre. Tout fonctionne pour cette reprise.
- Les deux panneaux d'affichage, cassés, sont à remplacer.
- Le photocopieur a une pièce cassée à changer (devis de 600 euros). Depuis septembre, chaque enseignant a un code individuel pour le photocopieur afin de se rendre compte de sa consommation individuelle en papier et de l'impact sur ses pratiques pédagogiques.

LE PROJET D'ÉCOLE

1.1 LSU

Rappel : Le LSU est à présent consultable par chaque famille en créant un compte sur le site du gouvernement :

<https://educonnect.education.gouv.fr>

Il le sera également via l'application « Educartable : Edulivret (compatible avec le LSU, et transférable sur le site de l'Education Nationale). Cette option permettra aux différentes familles pour lesquelles l'administration n'a pas réussi à résoudre les problèmes techniques liés à Educonnect, de pouvoir consulter le livret de leur enfant en ligne.

A noter : suite à la fermeture des serveurs, le site Webecole de l'école n'existe plus.

1.2 Projets des classes et de l'école

Classes transplantées

Du 5 au 12 avril 2024 : Mme Dupraz CP (cirque), M. Chauvière CM2 (Camargue) et Mme Turc CP (équitation)
Du 31 mai au 7 juin 2024 : Mme Meyniac CE1/CE2 (équitation) et Mme Grzanka CE2 (environnement)

Avis favorable du conseil d'école, à l'unanimité, pour chacun de ces projets.

Éducation musicale

- Cycle 2 : Mme Ryme NICOLUSSI-BENKORBAA, intervenante en musique (de septembre à juin, une semaine sur deux)

- Cycle 3 : « Un air de révolte » - 3 classes de CM2 - parcours avec le centre du graphisme avec une visite de l'exposition sur le Chili en 2019, un concert avec Dia et des ateliers durant une semaine → écriture, chant et création graphique.

Projets culturels (autres que musicaux)

- Le petit cinéma de classe : Mme Meyniac (CE1-CE2)
- Sentier de l'imaginaire (CE1 Mme Ciclet : Mme Lefranc) : danse avec un artiste et séances de théâtre en amont des deux spectacles.
- Montagne et sciences + festival Nature et Environnement : des classes assisteront à ces représentations
- ULIS : projet autour des oiseaux du quartier

Prévention de la santé : 4 classes (3 CM2 et 1 classe de CM1) vont bénéficier du service sanitaire avec 10 étudiants sur la thématique des écrans. Début des séances le lundi 13-11-23.

EPS :

- Tournoi de rugby en octobre dernier, organisé par les ETAPS de la ville d'Echirolles, en lien avec la coupe du monde. Projet porté auprès de l'USEP par l'école Langevin.
- Projet d'organiser un triathlon avec les classes de CE2 et l'école Jean Paul Marat en juin 2024.
- Gymnase en période hivernale (nécessité de penser à avoir des baskets propres et une tenue adaptée).
- Poursuite du partenariat avec le FCG « rugby et fair-play ».

1.3 Évaluations nationales de CP – CE1 – CM1.

Évaluations en début d'année avec un retour individuel fait aux familles. Travail inter-cycles et en relation avec l'école maternelle, pour des analyses communes, et la mise en place de différents axes de travail.

SÉCURITÉ ET CLIMAT SCOLAIRE

1.1 Le plan Vigipirate est toujours en vigueur, dans une version renforcée (« Urgence attentat »), et est l'affaire de tous et toutes (Cf. Affichage).

1.2 Sécurité incendie : 1 exercice d'alerte incendie a été réalisé réglementairement en septembre. Deux autres suivront dans l'année.

1.3 Exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : Un exercice PPMS attentat-intrusion a été réalisé et un exercice PPMS risques majeurs sera réalisé réglementairement cette année.

1.4 Journée de lutte contre le harcèlement : questionnaires passés en classe, du CE2 au CM2 et analysés ensuite. Programme PHARe pour la lutte contre le harcèlement scolaire (information immédiate à l'IEN de circonscription qui décide de la mise en place du plan, discussions avec les victimes, harceleurs, familles, etc.).

6. Questions des parents n'ayant pas eu de réponse lors du conseil :

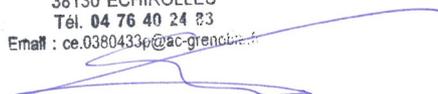
- Entretien des peintures : pas de gros chantier de prévu pour l'école, idem pour l'isolation. Depuis l'an passé des capteurs sont présents dans les classes afin de gérer les températures et les besoins énergétiques. Retours positifs des expérimentations menées dans d'autres écoles (végétalisation, toitures en blanc etc.). M. Bessiron indique que l'école Langevin ne sera pas oubliée pour de futurs aménagements.
- Bandes podotactiles : compétences de la METRO (les travaux seront effectués très prochainement).
- Passages piétons : remplacement du personnel avant fin novembre par l'association Pro'pulse.
- Présence de totems « école » aux abords mais peu visibles.

L'équipe enseignante tient à remercier vivement les parents d'élèves, les parents délégués et les membres de l'APEL pour leur confiance et leur investissement au côté des enseignants dans l'intérêt des élèves, ainsi que la municipalité et M. BESSIRON pour le travail accompli de conserve au service de tous les élèves.

Le conseil se termine à 19h35.

**Procès-verbal établi le 13 novembre 2023 par Mme TURC (secrétaire de séance)
Le Président, Directeur de l'école – M. ELY :**

Ecole Élémentaire Paul Langevin
1A, rue Normandie Niemen
38130 ECHIROLLES
Tél. 04 76 40 24 83
Email : ce.0380433p@ac-grenoble.fr



--	--

